

## Discours – Journée d'études Dirrecte-IRT

27/09/2018 – 9h – Amphi Gastaut

Monsieur le responsable du Pôle politiques du travail de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (la Direccte), cher Monsieur Jean-François Dalvai,

Monsieur le directeur de l'Institut Régional du Travail, cher Mario

Chers collègues,

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de remplacer le président de l'université Yvon Berland pour ouvrir ce qui est devenu un rendez-vous traditionnel en ce début de calendrier universitaire : la journée d'études Dirrecte-IRT.

Avant toute chose, permettez-moi de rendre hommage à cette co-organisation exemplaire entre la Dirrecte et l'IRT, en collaboration avec les enseignants chercheurs d'AMU, mais également avec nos collègues des universités de Lyon I, de Paris-Dauphine et de Strasbourg, et avec l'éclairage des représentants des organisations syndicales et des DRH.

Cette journée d'études permet chaque année d'aborder des thématiques diverses autour de la notion du travail et de les nourrir de vos réflexions, de vos débats et de votre expertise.

Votre choix s'est porté cette année sur la thématique « Le Dialogue social : bilan et perspectives après les ordonnances Travail ». Je ne suis pas venu ici en contributeur des débats, (les éminents experts que vous êtes sauront le faire mieux que moi) mais en tant que vice-présidente de l'université, je peux vous dire qu'avec le président nous sommes toujours soucieux d'apporter notre soutien dans les missions qui sont les vôtres et qui contribuent indéniablement à la vie démocratique de nos institutions.

Tous ici, nous partageons un même attachement à développer un modèle social qui fasse place à chacun. Tous ici, nous sommes convaincus que le dialogue social ne doit pas être une option parmi d'autres, mais bel et bien un principe d'action qui marque aussi la modernisation de nos établissements.

Ce modèle ici à l'université, se traduit par un engagement constant à développer une université socialement responsable, solidaire, attentive au bien-être au travail de chacun et au bien vivre-ensemble.

De nombreuses actions ont été déployées en ce sens. Parmi celles-ci, je citerai :

- **La mise en place d'un plan d'amélioration de la Qualité de Vie au Travail (QVT)** adopté en 2017 et co-construit avec les partenaires sociaux. Ce plan d'amélioration de la Qualité de Vie au Travail se décline au travers de multiples actions mises en œuvre dans une perspective triennale, dont les plus marquantes sont :

- l'élaboration d'une charte du management responsable qui vient d'être adoptée par les différentes instances d'Aix-Marseille Université (CHSCT, CT, CA) ;
- le déploiement d'un observatoire social ;
- et la mise en œuvre progressive d'espaces d'échanges sur le travail.

- **La santé et la sécurité au travail constituent également une priorité de premier plan de l'établissement.** Des actions majeures ont été engagées portant notamment sur :

- la conception de fiches d'exposition individuelle pour les agents affectés sur des postes de travail concernés,
- mais aussi l'information et la formation des nouveaux personnels sur cette thématique de la santé et de la sécurité au travail avec l'organisation de réunions dédiées à ce seul sujet, la création de modules de e-learning et l'inclusion dans le futur livret d'accueil de l'université d'une description de l'organisation de la prévention des risques professionnels.

- **L'action sociale**, élément constitutif du bien-être au travail, constitue **aussi un axe fort de soutien et d'accompagnement à l'ensemble des personnels**, tout à la fois dans leur vie personnelle et dans leur vie professionnelle. Cet engagement se traduit à la fois dans le

domaine des prestations sociales, mais également dans celui de l'activité culturelle, en l'inscrivant dans le cadre des partenariats passés récemment par l'établissement avec les grands acteurs culturels du territoire.

Dans un tout autre registre et qui témoigne là encore l'engagement d'AMU à mener une politique d'établissement socialement responsable, je peux citer :

- **l'égalité femmes-hommes et la lutte contre les discriminations, une thématique dont je m'occupe tout particulièrement, avec un plan d'actions spécifiquement dédié** nous permettant aujourd'hui de projeter le dépôt d'un dossier de candidature au label gouvernemental (AFNOR) égalité au début du contrat quinquennal 2018-2022. AMU a par ailleurs été en fin d'année dernière récompensée aux cotés de 15 universités, entreprises et collectivités par le Comité national ONU Femmes France pour son engagement contre les violences faites aux femmes.

Autre thèmes qui nous sont chers :

- **L'inclusion de l'ensemble des personnes**, étudiants et personnels, **en situation de handicap avec notamment** l'élaboration d'un schéma directeur du handicap (SDH), impliquant près d'une centaine de personnels représentant toutes nos catégories professionnelles. Quatre volets ont été abordés dans ce SDH : un volet étudiant, un volet personnel, un volet patrimoine et un volet formation recherche. AMU a par ailleurs signé l'an dernier sa convention avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (le FIPHFP) pour notamment améliorer le recrutement et l'accompagnement de personnels en situation de handicap.

- et enfin **le développement durable pour une université socialement responsable** avec la mise en place bientôt d'un nouveau plan vert dont les axes prioritaires porteront sur :

- La transition énergétique et la diminution de l'empreinte carbone
- La commande publique durable
- La sensibilisation aux éco-gestes
- La gestion des déchets
- Le plan déplacement campus

Toutes ces initiatives s'appuient sur un dialogue social constant, qui sera d'ailleurs renforcé dans les 5 années à venir, avec la mise en place de réunions trimestrielles systématiques de la direction de l'établissement avec chaque organisation syndicale.

Parce qu'aujourd'hui, ces instances de dialogues sont fondamentales : établir des relations sereines, donner la possibilité aux salariés d'exprimer leur point de vue, donner un cadre clair de fonctionnement, faciliter la résolution des difficultés sont autant d'actions de développement de la Qualité de Vie au Travail qui participent de fait à notre réussite collective.

Je suis profondément convaincue que si AMU, en 5 années peine d'existence, s'est élevée au rang d'université mondiale, ces résultats s'appuient en grande partie sur cette organisation concertée exemplaire. Et l'IRT l'incarne parfaitement puisqu'il est une composante à part entière spécifiquement dédiée à la formation universitaire des salariés syndiqués, à la recherche mais aussi à l'information et à la transmission des connaissances. Il joue pour notre université un double rôle de "traducteur" et de "fédérateur".

- Rôle de "traducteur" en ce sens qu'il a la capacité à faire entendre aux instances de gouvernances les préoccupations des salariés et à expliquer aux salariés les enjeux de l'université ;
- Rôle de "fédérateur" en ce sens qu'il est un lieu privilégié d'échanges et de confrontation d'expériences et des savoirs liés au monde du travail.

Le dialogue social est enjeu important pour notre établissement, un engagement de fond qui touche l'université dans son ensemble et dans son quotidien. Car croyez-moi ces enjeux ne concernent pas simplement le monde de l'entreprise. Et l'université, par sa mission de service public, se doit d'être exemplaire.

Je sais, Cher Mario, que ta mission n'est pas facile. C'est un long chemin à parcourir et je tiens au nom du président à te remercier, pour ton travail quotidien pour faire avancer notre établissement sur la voie de l'égalité et de la diversité.

Je vous souhaite à tous une belle journée d'étude riche en échanges et débats ! Je vous remercie.